

Pôle Infrastructures
Direction de la Régie Routière
Unité Territoriale Routière d'Avallon

Affaire suivie par :
Tél : 03.86.34.91.70
Courriel : regie-utr-avallon@yonne.fr

Monsieur Émilien LAGALIS
Direction Départementale des Territoires
Service instructeur ADS
3 rue Monge
89000 AUXERRE

Avallon, le 19 mars 2024

Monsieur,

Suite au nouveau dossier présenté par la société Innergex et concernant la modification du dossier n° PC 089 208 22 U0009 dans le cadre de la construction d'un parc photovoltaïque (zone 06) sur la commune de Joux-la-Ville.

Je vous informe que j'émet un avis favorable pour l'accès sur la route départementale n°944 via la parcelle cadastrée YO 41.

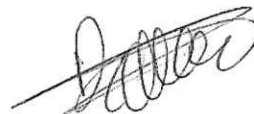
Toutefois, cet avis est conditionné par une prescription :

- la sortie en direction de Nitry sera interdite de part la visibilité réduite côté Joux-la-Ville, surtout si présence de culture haute sur la parcelle YS18.

Le détail des prescriptions techniques seront détaillées dans la permission de voirie et expliquée à l'occasion d'une nouvelle rencontre sur site si nécessaire.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur, l'assurance de mes salutations distinguées.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Responsable de l'Unité Territoriale
Routière d'Avallon,



Ludovic DELHAYE